

Fiche de poste

Chef / Cheffe de projet

« Opération de Revitalisation du Territoire » et « Petites Villes de Demain »



La Communauté de Communes Sud Sarthe est composée de 19 communes (23 000 habitants). La commune du Lude (4200 habitants) et la commune de Mayet (3 150 habitants) sont lauréates du dispositif petites ville de demain.

Le territoire se situe à environ 50 km de la métropole du Mans et de Tours, 70 kms d'Angers. Cette position participe à son attractivité, à sa croissance et à son dynamisme.

Les communes se sont engagées dans une démarche de revitalisation de leur centre-ville afin de lutter contre la vacance et la précarité énergétique des logements, de renforcer l'attractivité de ses commerces et de ses acteurs économiques, de résorber les friches et de valoriser leur patrimoine bâti.

Pour cela, la communauté de communes et ses communes s'appuient sur une opération de revitalisation du territoire (ORT) et la mise en œuvre du programme Petite ville de demain (PVD) pour les villes de Le Lude et de Mayet ; convention signée le 29 novembre 2022 pour 6 ans.

Pour mener à bien ces objectifs, la communauté de communes Sud Sarthe et les communes lauréates du programme PVD s'appuient sur les compétences d'un ou une chef.fe de projet ORT et PVD, placé sous l'autorité hiérarchique du comité de projet présidé par le Président de la communauté de communes Sud Sarthe, le Maire du Lude et le Maire de Mayet et sous l'autorité fonctionnelle du comité de direction.

MISSIONS

- Faire vivre la convention ORT en lien avec les services de l'Etat et présenter ce programme aux équipes municipales des 19 communes de l'EPCI, y intégrer les éventuels avenants en cours d'opération,
- Elaborer et rédiger les projets ainsi que les programmes d'actions des dispositifs ORT et PVD et gérer leur mise en œuvre (déterminer les besoins en études nécessaire, coordonner, impulser, suivre et évaluer, notamment pour la rédaction de cahiers des charges techniques de marchés publics et la réalisation des budgets),
- Porter, piloter et animer le projet de l'ORT sur le territoire intercommunal et le programme PVD des 2 communes lauréates Le Lude et Mayet, en cohérence avec le projet de territoire établi en juillet 2022,



- Maintenir la mise en œuvre des instances de pilotages et les comités techniques, les plans stratégiques en matière de commerces, d'habitat, de services, de mobilité, de cadre de vie, d'espaces publics, d'équipements et services, de patrimoine, de transition écologique, de tourisme (...), animer le réseau d'acteurs à l'échelle du territoire,
- Conseiller les référents des collectivités et les porteurs de projets dans le repérage, la priorisation et l'accompagnement opérationnel de projets,
- Pilotage et suivi de l'OPAH intercommunale et l'OPAH-RU sur la commune du Lude en lien avec l'opérateur retenu,
- Assurer le suivi administratif des projets (invitations, comptes rendus de réunions, dossiers techniques, demandes de subventions...) en lien avec les collectivités,
- Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de communication, assurer la concertation avec les habitants, promouvoir et valoriser les démarches engagées.
- Établir et assurer le bilan-évaluation des programmes, mise en place des outils de suivi et les présenter aux différents comités fréquemment réunis.
- Préparer et animer les différentes instances de gouvernance de la comitologie ORT PVD (Comité de Projet, Commissions PVD).

QUALITES & COMPETENCES

Le poste fait appel à des compétences relevant des domaines de l'aménagement, de l'habitat, de l'urbanisme, du développement territorial et de la démocratie participative.

Des bases solides en matière de conduite de projet, de développement et dynamisation du commerce et d'analyse territoriale sont demandées de même que la maîtrise des outils informatiques et cartographiques (SIG).

Un savoir-faire dans l'animation de partenariats complexes et une bonne connaissance des politiques publiques, des administrations et institutions.

Capacité à la recherche de financement et d'instruction de dossier financier et de subvention

Capacité à être en veille juridique et des programmes de financement

Le ou la chef.fe de projet doit également posséder :

- des capacités d'autonomie et d'esprit d'initiative, de pédagogie et de persuasion ;
- des qualités de communication, de concertation, d'organisation.

FORMATIONS - QUALIFICATIONS

Formation supérieure Bac+5, ingénierie de projet : développement territorial (aménagement du territoire et urbanisme, habitat, sciences sociales, économiques, humaines) et/ou expérience sur des missions similaires.

Permis VL exigé

Compétences avec la suite Adobe peuvent être un plus



RESIDENCES ADMINISTRATIVES

Siège de la communauté de communes à Aubigné-Racan – Mairie du Lude – Mairie de Mayet

AUTORITES TERRITORIALES

François Boussard – Président de la communauté de communes Sud Sarthe

Béatrice Latouche, Maire du Lude

Pierre Ouvrard, Maire de Mayet

AUTORITES HIERARCHIQUES

ORT : Karine Mullet, DGS de la communauté de communes Sud Sarthe

PVD Le Lude : Myriam Lever, DGS de la Commune du Lude

PVD Mayet : Dimitri Drouet, DGS de la Commune de Mayet

CONVENTION TRIPARTITE

Le poste fait l'objet d'une convention tripartite entre la communauté de communes Sud Sarthe, la commune du Lude et la commune de Mayet.

TEMPS DE TRAVAIL

Temps complet annualisé

L'agent recruté en catégorie A, organise son temps de travail de manière autonome il doit tenir à jour un planning des heures effectuées pour chaque collectivité et les faire valider mensuellement par ces dernières

MOYENS MATERIELS

- Matériel informatique et téléphonique
- Véhicule de service

Date et signature du responsable de la CdC Sud Sarthe

Signature du Président

Date et signature du responsable de la Commune du Lude

Signature de la Maire

Date et signature du responsable de la Commune de Mayet

Signature du Maire

Date et signature de l'agent

